

PASSEPORTS – Personne mineure

*Présence obligatoire de l'enfant au dépôt du dossier accompagné d'un des 2 parents
Empreintes prises à partir de 12 ans au dépôt et au retrait du passeport*

Rendez-vous :		1 photo d'identité de moins de 6 mois non découpée Pas de lunettes, pas de mèches sur le visage	certificat de domicile (- d'1 an) des parents ²	CNI valide ou périmée depuis moins de 5 ans sinon acte de naissance ³ de moins de 3 mois (à demander à la mairie de naissance)	Pièce d'identité (celui qui se présente au rendez-vous)	Justificatif de nationalité française ⁴ (si vous n'avez pas de CNI valide ou périmée depuis moins de 5 ans)	Si parents séparés jugement concernant la garde de l'enfant et 2 ^{ème} justificatif de domicile en cas de garde alternée + CNI des 2 parents	Déclaration de perte	Timbres fiscaux ⁵
Le : à : POSTE DE POLICE MUNICIPALE 6Av de la République BEDARIEUX	Cerfa ¹								
Première demande	X	X	X	X	X	X	X		X
Renouvellement du passeport sécurisé périmé depuis moins de 5 ans ou pas encore périmé	X	X	X	X	X	X	X		X
Passeport périmé depuis plus de 5 ans	X	X	X	X	X	X	X		X
Passeport perdu/volé	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Passeport endommagé mais valide	X	X	X	X	X	X	X		X
Changement d'adresse	X	X	X	X					gratuit

- 1- Formulaire à remplir en lettres majuscules et au stylo noir + signature des parents en bas de la 1ere page et dans le cadre de l'autorisation page 3 (cadre partie de gauche : état civil d'un des 2 parents et sur la partie de droite mettre le nom et prénom de l'enfant)
- 2- Avis d'imposition ou non-imposition (pas la pré-déclaration), taxe habitation, facture Edf, gaz (même échéancier), quittance de loyer (non manuscrite), téléphone, attestation d'assurance logement, titre de propriété. **Aucune rature ni modification ne doit être inscrite sur les justificatifs.**
- 3- Aller sur « ville ANTS dématérialisation » pour vérifier si besoin d'un acte, cas contraire la mairie est dématérialisée donc pas besoin d'acte
- 4- Certificat de nationalité française, décret de naturalisation, déclaration d'acquisition de nationalité française,...
- 5- A prendre buraliste ou internet
 - 0 à 15 ans : 17 €
 - 15 à 18 ans : 42 €

POUR RAJOUTER UN NOM D'USAGE FOURNIR AUTORISATION ECRITE DES DEUX PARENTS + CNI DES DEUX PARENTS

Dépôt du dossier et retrait du passeport uniquement sur rendez-vous : lundi/vendredi : 8h35/12h30, mardi : 14h/18h, mercredi : 8h35/12h30 et 14h15/17h, jeudi : 14h15/17h

Rendez-vous (demande ou retrait) standard de la mairie : du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h00-17h00, le mardi 14h00-18h00 au 04.67.95.59.59

Cerfa : à retirer à la mairie de domicile ou pré-demande à faire sur le site de l'ANTS à remplir en ligne (possibilité de faire une pré-demande pour cni et passeport en même temps)

PASSEPORTS – Personne majeure – Présence obligatoire du demandeur lors du dépôt et retrait (prise d'empreintes)

Rendez-vous : Le : A : POSTE DE POLICE MUNICIPALE 6 Av de la République BEDARIEUX	Cerfa ¹	1 photo d'identité de moins de 6 mois non découpée Pas de lunettes, pas de mèches sur le visage	passport	Justificatif de domicile (moins d'1 an) lié à l'habitation à votre nom, prénom, adresse ²	Original CNI valide ou périmée depuis moins de 5 ans si non acte de naissance ³ de moins de 3 mois (à demander à la mairie de naissance)	Justificatif de nationalité française ⁴ (si vous n'avez pas de CNI valide ou périmée depuis moins de 5 ans)	Document officiel avec photo ⁵ ou attestation de 2 témoins ⁶	Déclaration de perte	Timbres fiscaux 86€ ⁷
Première demande	X	X		X	X	X	X		X
Renouvellement du passeport sécurisé périmé depuis moins de 5 ans ou pas encore périmé	X	X	X	X					X
Renouvellement du passeport non sécurisé	X	X	X	X	X	X			X
Passeport périmé depuis plus de 5 ans	X	X	X	X	X	X			X
Passeport perdu/volé	X	X		X	X	X	X	X	X
Passeport endommagé mais valide	X	X	X	X	X		X		X
Changement d'adresse	X	X	X	X					gratuit
Modification des informations personnelles ⁸	X	X	X	X	(Voir ci-dessous	n°8 suivant la	modification)		gratuit

- 1- Formulaire à remplir en lettres majuscules et au stylo **noir**
- 2- Avis d'imposition ou de non-imposition (pas la pré-déclaration) (pour les femmes mariées : c'est au nom de Mr et Mme), taxe habitation, facture Edf, gaz (même échéancier), quittance de loyer (non manuscrite), téléphone, attestation d'assurance logement, titre de propriété. **Aucune rature ni modification ne doit être inscrite sur les justificatifs.**
En cas d'hébergement : attestation d'hébergement + copie pièce d'identité + justificatif de domicile de l'hébergeant
- 3- Aller sur « ville ANTS dématérialisation » pour vérifier si besoin d'un acte, cas contraire la mairie est dématérialisée donc pas besoin d'acte
- 4- Certificat de nationalité française, décret de naturalisation, déclaration d'acquisition de nationalité française,...
- 5- Permis de conduire, permis de chasse, carte de combattant, carte professionnelle, carte militaire, attestation CAF, attestation Sécurité Sociale, carte d'identité même périmée ...
- 6- Si aucun document avec photo il vous convient de fournir le livret de famille de vos parents, vos impôts, votre livret militaire, diplômes, bulletin de recensement militaire, titre de propriété. Si vous ne pouvez pas fournir ces documents : attestation de 2 témoins majeurs qui déclarent vous connaître et rappellent votre adresse + copie de leur pièce d'identité avec photo
- 7- A prendre buraliste ou internet
- 8- Selon le cas : modification des informations personnelles
 - acte de décès récent (moins de 3 mois) du conjoint pour faire changer la mention d'épouse en veuve
 - acte de mariage ou acte de naissance avec la mention du mariage (moins de 3 mois) pour faire rajouter le nom d'épouse
 - acte de naissance récent (moins de 3 mois) pour rajouter un nom d'usage ou pour enlever un nom d'épouse

Dépôt du dossier et retrait du passeport uniquement sur rendez-vous : lundi/vendredi : 8h35/12h30, mardi 14h/18h, mercredi : 8h35/12h30 et 14h15/17h, jeudi : 14h15/17h

Rendez-vous (demande ou retrait) standard de la mairie : du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h00-17h00, le mardi 14h00-18h00 au 04.67.95.59.59

Cerfa : à retirer à la mairie de domicile ou pré-demande à faire sur le site de l'ANTS à remplir en ligne (possibilité de faire une pré-demande pour cni et passeport en même temps) Attention la carte d'identité n'est pas refaite dans certains cas : se renseigner auprès de la mairie